

Notre avis défavorable à ce projet s'appuie sur les considérations suivantes :

- Le modèle économique de ce genre d'activité (d'abord financière avant d'être touristique) n'inclut pas la valorisation de l'économie locale, que ce soit par l'appel aux entreprises de BTP, aux prestataires de services ou de produits alimentaires.
- Aucune garantie contractuelle non plus ni d'engagement d'aucune sorte sur l'emploi à court et moyen terme (qualifications recrutées, temps plein, partiel, saisonnier,...)
- La réalisation de ce type de projet s'accompagne nécessairement d'une déstructuration quelquefois irréversible des sites locaux (artificialisation des terres par bétonnage, goudronnage,...)
- Aucune réflexion prospective n'apparaît non plus sur le devenir éventuel d'aménagements réalisés sur les deniers publics (bassins captants, ...) qui pourraient s'avérer surdimensionnés en cas d'arrêt du Center Parcs.